



MINISTRE DE LA SANTE ET DE
L'HYGIENE PUBLIQUE

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

DIRECTION DE LA PHARMACIE DU
MEDICAMENT ET DES LABORATOIRES

0084 1

N° _____/MSHP/DGS/DPML/DAR

Abidjan, le.....

08 MAI 2017

ARRET DE COMMERCIALISATION

A l'attention des prescripteurs et des dispensateurs de médicaments

Le LABORATOIRE IVOIRO-CHINOIS PHARMACEUTIQUE (**LIC PHARMA**) procède au rappel du **lot L01 03/15** (péremption : 03/2018) de la spécialité pharmaceutique **MOPRAZ 20mg comprimés gastro-résistant, boîte de 30 comprimés**.

Ce rappel fait suite à la mise en évidence lors de l'étude de stabilité, d'un défaut au niveau de l'enrobage constituant un risque pouvant conduire à une absence de l'effet thérapeutique.

Nous invitons donc les dispensateurs de médicaments à retirer immédiatement de la vente le lot concerné et d'en faire retour aux grossistes répartiteurs.

Niveau de rappel : Officines et Etablissements de santé, Circuit de distribution pharmaceutique.

Pour la Ministre et par délégation
Le Directeur de Cabinet



KOUADIO Konan Raoul
Préfet

AMPLIATION

- Cabinet du Ministre
- DGS
- IGS
- **Nouvelle PSP-CI (Pour diffusion)**
- DEPS
- CNOP (pour diffusion)
- CNOM
- **Syndicat Pharmaciens Privés (pour diffusion)**
- **Syndicat des Médecins Privés (pour diffusion)**
- **SYNACASS-CI (pour diffusion)**
- **Grossistes - Répartiteurs (pour diffusion)**